



Supprimer deuxième nom de famille

Par **karolien**, le **13/01/2017 à 16:06**

Bonjour,rrnrJe suis une femme belge et mon compagnon est hollandais. Nos 2 enfants sont né en France en 2006 et 2008. On vit en famille en France et on est pacsé en France. A la naissance on a décidé de leur donner notre 2 noms de famille avec deux tirets (on trouvait ça romantique[smile3]). rnrnAprès leur naissance on a demandé un passeport pour nos enfants au consulat de Pays-Bas.rnParce que les passeports devaient être renouveler et ils ont les deux nationalités (belge et néerlandais), j'ai contacté le consulat de Belgique pour la demande d'un passeport belge.rnrnParce qu' en Belgique la loi des deux noms de famille n'existe pas , ils n' ont pas le droit de mettre les 2 noms sur le passeport. Donc maintenant il y a que le premier nom de famille écrit dans leurs passeports (nom de famille du père). J'ai peur ça va donner des problèmes plus tard (diplomes, avion,...), parce que en France ils ont les 2 noms de famille. rnQUEL DEMARCHES NOUS DEVONS FAIRE POUR SUPPRIMER LA DEUXIEME NOM (mon nom de famille) pour éviter des problèmes dans la futur?) rnMerci pour votre réponse.